

## **Contexte**

La directive inondation prévoit la mise en œuvre d'une démarche de réduction des conséquences négatives des inondations, actualisée tous les 6 ans, dans chaque grand bassin hydrographique français. Sur le bassin Loire-Bretagne, le plan de gestion du risque d'inondation (PGRI) a été arrêté à la fin de l'année 2015. Il intègre une liste de territoires à risque important d'inondation (TRI) où des stratégies locales de gestion du risque d'inondation (SLGRI), doivent être élaborées avant la fin de l'année 2016, au-delà des mesures générales de gestion du risque d'inondation définies au niveau du bassin Loire-Bretagne.

Au vu des enjeux implantés dans la zone inondable (population exposée, vulnérabilité de certaines formes d'habitat, concentration d'activités économiques...), le val d'Orléans et son agglomération ont été identifiés comme l'un des 22 territoires à risque important du bassin Loire Bretagne.

Le 20 février 2015, le préfet coordonnateur de bassin a arrêté les objectifs de la stratégie locale du TRI d'Orléans :

- 1 - Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues,
- 2 - Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 - Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale.

Pour intégrer l'interdépendance des systèmes d'endiguement le périmètre de la stratégie locale regroupe les vals de l'orléanais (la Bouverie, Orléans, Bou, Châteauneuf, Ouzouer, Sully, Dampierre).

La méthodologie d'élaboration de la stratégie locale arrêtée en concertation avec les collectivités repose sur l'association de l'ensemble des parties prenantes avec un comité de pilotage, un comité technique, et 4 ateliers thématiques consacrés à :

- l'aménagement du territoire,
- la gestion de crise et post crise,
- le système d'endiguement,
- la connaissance et l'information.

### **Feuille de route de l'atelier « connaissance et information »**

La réflexion de cet atelier portera sur la déclinaison de l'objectif n°5 « Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation » du plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire Bretagne.

Après une analyse des enjeux et des mesures déjà en place sur cette thématique, les participants feront des propositions de dispositions, en identifiant les porteurs de projets potentiels, les échéances des actions à conduire, pour compléter les mesures en place.

Conformément aux mesures du PGRI relatives aux objectifs précédemment cités, ils porteront aussi une réflexion sur :

- une description du risque d'inondation et ses conséquences prévisibles à l'échelle du territoire à risque important,
- l'exposé des mesures de gestion prévues à l'échelle du territoire à risque important et notamment celles nécessitant une approche au-delà des limites communales,
- le maintien de la mémoire du risque d'inondation, dans les territoires protégés par des digues.

## Cadre proposé

Mesures déjà engagées sur le périmètre de la SLGRI se rapportant à l'objectif n°5 du PGRI

Mesure	Porteurs	Objectif PGRI	Observation
Information Acquéreurs Locataires (IAL)	État	5	Les supports utilisés répondent strictement à l'aspect réglementaire mais sont peu pédagogiques.
Information communale obligatoire en lien avec le PPRI et DICRIM	Communes	5	Information sur l'ensemble des risques impactant la commune, gestes et réflexes à avoir avant/pendant/après la crise (respect des consignes de sécurité...). L'information se fait essentiellement par le DICRIM. Les obligations liées à la prescription de PPR sont peu suivies
Diffusion de plaquettes « vivre en zones inondables »	Agglo	5	
Opération de communication à l'occasion du festival de Loire	État Agglo - Région Cd – EP Loire	5	Présence d'un stand sur la thématique inondation – Exposition et ½ journées recherche-gestion
Opération d'information / sensibilisation à l'occasion de la commémoration de la crue de 1866	EP Loire	5	
Formation des agents	Ville d'Orléans DDT	5	Sensibilisation des agents à la problématique des inondations, notamment ceux qui habitent en zone inondable (diffusion de connaissance par le biais de référents dans les quartiers, préparation d'une mobilisation exceptionnelle en cas d'inondation).
Valorisation des repères de crues	Collectivités EP Loire	5	

Remarques : connaissance et information – cette thématique porte sur la connaissance à acquérir ou à consolider, sur la diffusion de ces connaissances. Par contre, plusieurs axes de travail doivent être identifiés : sensibilisation générale au risque, volet sécurité de la population selon la cible (informations/actions pour avant/pendant/après crise côté services de l'État, des collectivités et les usagers), résilience des territoires et des bâtis (IAL, projet d'aménagement étudié dans ECRIVAL...), les vecteurs de communication (forum, blog, réunion publique, réunion dans les associations, exposition itinérante...)

Pistes de mesures complémentaires pour répondre à l'objectif n°5 du PGRI :

Mesure	Acteurs concernés	Objectif PGRI	Motivation de la mesure
Approfondissement des connaissances sur les karsts, notamment sous le système d'endiguement	DREAL	5	Le développement de karst sous les levées est un phénomène déjà observé à plusieurs
Approfondissement des connaissances sur les remontées de nappes	Ville d'Orléans	5	Un système de suivi piézométrique existe. Il doit être pérennisé pour consolider la connaissance des secteurs sensibles.
Approfondissement des connaissances sur l'impact d'une rupture de digue pour des crues comprises entre une période de retour 20 ans et 100 ans	Gestionnaires de digues	3-5	L'impact d'une rupture de levée est apprécié dans les études de dangers en fonction de crues importantes. Pourtant, une défaillance peut se produire pour des crues moindres, avec un aléa plus faible, nécessitant une gestion circonstanciée de l'événement.
Élaboration d'un plan de communication à l'échelle des territoires compris dans la stratégie locale		5	Aujourd'hui, la communication est principalement basée sur l'échelon communal. Des outils pédagogiques pourraient être développés à l'échelle de la SLGRI pour sensibiliser la population (description de l'aléa, principes de gestion collective et individuelle). Par ailleurs, ce plan aiderait les communes à faire face à leur obligation d'information régulière sur le risque. -> réutilisation des plaquettes ECRIVAL
Reconduire la proposition de diagnostic des habitats à l'attention des particuliers et des entreprises		5	Cette action permet une sensibilisation individuelle qui offre des points d'ancrage de la connaissance dans la population et les acteurs économiques.

Mettre en place des réserves communales dans les communes les plus importantes	Communes	3 et 5	Les réserves communales permettent d'obtenir des renforts pendant la crise, mais aussi d'impliquer la population sur cette thématique et de diffuser de l'information à travers des référents non institutionnels ( relier également ce point dans la gestion de crise).
Sensibilisation des professionnels du bâtiment	Acteurs économiques	3 et 5	Une sensibilisation de ces acteurs permettraient d'accélérer la mise en œuvre des mesures de résilience dans les bâtiments.
Information / sensibilisation du milieu scolaire	État / Collectivités / Communes	3 et 5	Les élèves représentent une population sensible et sont également les acteurs de la société de demain. Ils constituent ainsi une cible privilégiée pour des actions de sensibilisation et d'information.
Promouvoir les Plans Familiaux de Mise en Sécurité (PFMS)	Communes	5	Information et préparation à la crise (à remettre le PFMS au niveau de la gestion de crise)
Mise à jour des informations relatives aux remontées de nappes et aux phénomènes de remous dans le val	Communes / BRGM	3 et 5	Les données à disposition datent du début des années 2000, notamment les cartes. Elles pourraient faire l'objet d'une mise à jour au regard des dernières études produites sur les vals de Loire.
Retour d'expérience de la crue de Loire de 2003	Etat / Collectivités	3 et 5	C'est la dernière crue à avoir eu un impact en Loire moyenne (en particulier sur le Giennois). Ses conséquences pourraient être mises en perspective afin de dégager des pistes de réflexion sur l'amélioration de la gestion du risque d'inondation